



Paris, mardi 2 juin 2020

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02304****Modifiant l'avis n° FR/2020/02198**

---

Pris en application :

Code des transports

**Risque pour la sécurité publique (lutte contre le coronavirus)****Reprise de la navigation touristique  
et de plaisance****Respect des consignes ( reprise de la navigation de plaisance)**

---

**- à partir du 02/06/2020 à 08:00**o **Direction territoriale Bassin de la Seine****Commentaire :**

Dans le cadre des mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, et suite à la publication du décret n° 2020-663 du 31 mai 2020, mesdames et messieurs les usages de la voie d'eau sont informés de la reprise de la navigation touristique et de plaisance sur toutes les voies d'eau de la DTBS, dans les conditions précisées en annexe.

Dans tous les cas, les mesures d'hygiène et de distanciation physique prévues à l'article 1 du décret du 31 mai 2020 doivent être respectées.

Pour les conditions de navigation de plaisance sur la Loire, consulter l'avis N° FR/2020/02354.

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))****Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Directrice adjointe

**Signé**

Stephanie PEIGNEY-COUDERC